



MONTAUDIN



Décembre
2020

Bulletin municipal
N°105



Sommaire

	État civil	3
	Le mot du Maire	4
	Nécrologie de Mr Fernand Cerisier – Recherche photos de classes	5
	Vie municipale	
	Le patrimoine communal	6-7
	Le personnel communal	8
	Commémoration du 11 novembre – Monument aux Morts	9
	Rénovation de la salle des fêtes - Résidence des Pommiers	10
	Coronavirus : comment se protéger et protéger les autres ?	11
	Concours des maisons fleuries de l'été 2020 et les Commissions Communales	12
	École publique « Auguste Lécuyer »	13
	EHPAD Eugène Marie	14
	Quelques vécus du second confinement	15
	Accueil de Loisirs	16-17
	Médiathèque	18
	Vie associative	
	Team Cycliste Montaudinois	19
	GJ-ASC Landivy	20
	LM Football Club	21
	Les P'tits Montaudinois	22
	APE école publique « Auguste Lécuyer »	23
	ADMR	24
	Club de l'espoir – Permanences des Finances Publiques	25
	Association des donneurs de sang du Bocage Mayennais	26
	Environnement	
	Dépôts sauvages	27
	Déchèterie de Saint-Mars-sur-la-Futaie	28-29
	Le Bocage Mayennais	
	EPI du Bocage	30
	Animation jeunesse	31
	Maison des initiatives Jeunesse	32-35
	Programme des randonnées 2021	36-37
	Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	38-39
	Infos pratiques	40 à 43

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés ...

Nina GUÉRIN LETANNEUR, née le 28 juillet 2020 à FOUGERES, domiciliée « 7, Cité du Moulin Péan »

Nawëlle LECOURT GULLIENT, née le 16 septembre 2020 à RENNES, domiciliée au lieu-dit « La Haie »

Élyo REBUFFÉ, né le 27 octobre 2020 à FOUGERES, domicilié au lieu-dit « La Roche Fourreau »

Raphaël SIMON, né le 30 octobre 2020 à FOUGERES, domicilié au lieu-dit « Les Haies »



Ils se sont dit « oui » ...



1^{er} août 2020 : Mariage de Georges COURTEILLE et Patricia HALOUSE, domiciliés au lieu-dit « Le Pont Liger » à MONTAUDIN

Ils nous ont quittés ...

✓ Marie-Joseph TOUCHARD, décédée le 7 septembre 2020 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Louis CHASSÉ, décédé le 7 septembre 2020 à FOUGERES, domicilié « 8, Place de l'église »

✓ Simone EUVELINE, décédée le 10 septembre 2020 à FOUGERES, domiciliée « 5, Rue du Tilleul »

✓ Simone MANCEAU, décédée le 14 septembre 2020 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »

✓ Marcel BUCHARD, décédé le 19 septembre 2020 à ERNÉE, domicilié au lieu-dit « Le Domaine »

✓ Régina PASQUIER, décédée le 20 octobre 2020 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

✓ Félix PLANCHENAUT, décédé le 5 novembre 2020 à ERNÉE, domicilié au lieu-dit « La Chotteriaie »

✓ Fernand CERISIER, décédé le 8 novembre 2020 à FOUGERES, domicilié « 7, Place de l'église »

✓ Annick LE MONNIER, décédée le 29 novembre 2020 à MONTAUDIN, domiciliée « Les Chauvinières »



ETAT CIVIL 2020

9 naissances (5 garçons et 4 filles)

1 mariage

15 décès

LE MOT DU MAIRE



L'année 2020 va être définitivement marquée par le Coronavirus. C'est toute l'activité économique et sociale qui est perturbée. Nos libertés personnelles sont réduites. Aujourd'hui, il nous est impossible de mesurer les conséquences de cette crise sanitaire, ni quand elle se terminera. Continuons à être vigilants en espérant des jours meilleurs.

Les professionnels de santé sont toujours très sollicités et exercent leur métier sous la pression permanente de ce risque Covid. Je les remercie pour leur engagement et leur dévouement.

La direction et le personnel de l'EHPAD « Eugène Marie » sont en première ligne au service de nos résidents. Au quotidien, ils effectuent un travail remarquable et font preuve d'esprit d'équipe et de solidarité. Le Conseil d'Administration du CCAS et moi-même leur accordons tout notre soutien.

Les affaires communales suivent leur cours :

◇ Le chantier de la salle des fêtes : nous avons programmé les travaux de rénovation de la salle des fêtes pendant la belle saison. Pour les raisons que vous connaissez, les travaux n'ont pu commencer que le 02 novembre dernier. C'est donc à la rentrée scolaire de la Toussaint que nous avons mis en place le transfert du service de restauration scolaire au pôle de services à la personne.

◇ La résidence des pommiers : les travaux préalables à la construction sur ce terrain sont réalisés. Il s'agissait d'enfouir la ligne haute tension et d'effacer les réseaux aériens. C'est une bonne nouvelle de voir ce projet se concrétiser qui va contribuer à améliorer l'offre de logements sur la Commune.

◇ La liaison piétonne entre les bergeries et le chemin du taillis permettra de sécuriser les déplacements à pied. Les travaux seront réalisés au courant du 1^{er} trimestre 2021.

◇ Le conseil municipal a fait l'acquisition de la maison « 9, Place de l'église » située à côté du magasin Proxi. Une réflexion est engagée quant à l'utilisation de ce bâti. Plusieurs options sont à l'étude.

Les deux confinements successifs ont conduit la vie associative à cesser toutes activités, créant un immense vide pour l'animation de notre village. Je tiens à exprimer tout mon soutien aux responsables et aux bénévoles pour qu'ils ne se découragent pas. Viendra le temps de la reprise et des bons moments de partage qui nous manquent tant aujourd'hui.

Nos commerçants et artisans locaux ont besoin de nous pour traverser cette période. Soyons solidaires, la présence des commerces dans nos villages est primordiale.

Dans ce contexte sanitaire, j'ai tenu à maintenir nos réunions de travail pour que nos projets communaux continuent d'avancer. Je remercie mes collègues-adjoints et les membres du conseil municipal pour leur assiduité aux réunions et leur engagement dans leur fonction.

Je remercie également le personnel communal pour son implication dans le travail et plus particulièrement lors du transfert du service de restauration scolaire.

Cette crise sanitaire a semé l'anxiété et renforcé le sentiment de solitude chez de nombreux citoyens. Quelques lueurs d'espoir se font jour avec l'apparition d'un vaccin et la fin de la deuxième vague nous laissant penser que le plus difficile est derrière nous. Il faut espérer que nous retrouvions la vie d'avant dans un avenir proche. En attendant, il faut toujours rester prudents et continuer à se protéger et protéger les autres en maintenant les gestes barrières.

Les fêtes de fin d'année seront forcément un peu différentes mais il est nécessaire de conserver cet esprit de fête qui au cours de notre histoire a toujours été célébré.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé pour l'année 2021, à vous et à vos proches.

Le Maire,
ORY Bernard



Mr Fernand CERISIER nous a quittés

Mr CERISIER est décédé le 08 novembre dernier.

Mr CERISIER a exercé de nombreuses responsabilités dans le milieu associatif. C'était un militant de l'action sociale en milieu rural.

Entré à l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) en 1968, il en fut le Président pendant 45 ans (de 1972 à 2017).

C'était un visionnaire. Le service à la personne et aux familles est plus que jamais d'actualité et d'avenir. Homme discret et déterminé dans son action, homme de conviction, il a fait preuve d'une grande disponibilité dans l'exercice de sa mission.

Je salue son engagement au service des autres.

J'adresse mes plus sincères condoléances à son épouse et sa famille.

Bernard ORY, Maire de MONTAUDIN



En cette période compliquée où il est difficile de se réunir pour quelque occasion que ce soit, les conscrits de la classe « O » n'ont donc pas pu se retrouver. Il semblerait que pour 2021 ce soit la même chose.

En recherchant des photos, j'ai trouvé des clichés de groupes datant de plusieurs années, la plus ancienne en ma possession est de 1964. Par jeu, j'ai essayé de mettre un nom sur chaque visage. J'ai réussi pour une partie. Depuis, je cherche des photos de classe de toutes les années car j'aimerais savoir depuis quand les classes existent à Montaudin et aussi identifier les personnes présentes sur ces photos.

Si vous possédez des photos de ces classes, je suis intéressé.

N'hésitez pas à me joindre par téléphone au 06 12 09 98 10 ou par mail : laurent.roisil35@gmail.com.

D'avance, merci !

Laurent ROISIL



Photo de la Classe « 1 » de l'année 1971

LE PATRIMOINE COMMUNAL

La commune de Montaudin dispose de nombreux bâtiments et équipements :

- * Une mairie
 - * Une salle des fêtes et un restaurant scolaire (en cours de rénovation)
- * Un pôle de services à la personne qui regroupe les activités de l'accueil de loisirs, les bureaux de l'ADMR, une salle de réunion, une salle de ping-pong et une salle sur parquet
 - * Une école primaire en RPI avec la Commune de Larchamp : Ecole publique « Auguste Lécuyer »
- * Une médiathèque (sous compétence intercommunale) située « Place de l'église »
 - * Un atelier communal situé « Rue de la Rabine »
- * Une église avec un vitrail classé datant du 16^{ème} siècle « L'Arbre de Jessé »
 - * Un plan d'eau avec abri-sanitaires et aire de jeux
- * Des équipements sportifs : un terrain de football avec vestiaires – un terrain de tennis – une salle d'activités (danse, country, yoga, handfit...)
 - * Une cuisine centrale qui confectionne 200 repas par jour et qui fonctionne 7 jours sur 7
- * Un bâtiment « Place de la Poste » où sont installés le bureau de Poste et à l'étage un appartement en location
 - * Un commerce : supérette Proxi située « 10, Place de l'église »
- * Une maison située « 9, Place de l'église »
 - * Un immeuble collectif comprenant 3 appartements « 8, Place de la Mairie »
- * Des logements locatifs : 2 appartements situés « Rue d'Ernée » et 2 pavillons situés « Rue du Point du Jour et Rue du Tilleul »
 - * Un lavoir
- * Une station d'épuration





Côté centre de loisirs et accès salle parquet

Côté ADMR et salle ping-pong

Le pôle de services à la personne



La station d'épuration

Le Personnel Communal

Le Service administratif de la mairie



Béatrice CROTTÉ, secrétaire de mairie



Céline PITHOUD, agent d'accueil

L'école publique « Auguste Lécuyer »



Rose-Noëlle MÉRIENNE, agent spécialisé territorial des écoles maternelles (ATSEM)

Le Service technique



Michel DAMOURETTE et Dominique CERISIER



Laurence MORAINÉ, préposée au ménage (Mairie et salle des fêtes)

L'équipe de la cuisine centrale



De gauche à droite : Valérie CHAUVIN (remplaçante de Valérie CERISIER)
Martine DOWDEN – Denis ROUCOUX et Ludovic QUINTON

L'accueil de loisirs (service garderie)



Tanguy LE DAUPHIN (animateur) et
Christelle LE DAUPHIN (Directrice du centre)
*Agents intercommunaux mis à disposition de la Commune
pour le service garderie*

1914-1918
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU
11 NOVEMBRE 1918

11 NOVEMBRE 1918
L'ARMISTICE



Les contraintes liées à la pandémie de Covid-19 ont conduit à restreindre la présence des montaudinois au strict minimum dans le respect des consignes préfectorales. Seul, un dépôt de gerbe a eu lieu à 11 h le mercredi 11 novembre 2020, en présence de Mr ORY Bernard, Maire et Victor FIAULT, Président des AFN accompagnés de quelques membres des AFN. Mr le Maire a donné lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS !



Le monument aux morts de MONTAUDIN a été inauguré en septembre 1920.

En France, les monuments aux morts ont pour la plupart été édifiés à partir de 1920 suite à la Première guerre mondiale et suite à la prise d'effet de la loi du 25 octobre 1919 qui prévoyait que les communes devaient édifier des monuments sur lesquels elles devaient inscrire tous les noms de leurs morts pour la Patrie.

Cela a occasionné des frais importants, notamment pour les communes pauvres ou celles ayant subi les effets de la guerre. Pour aider la commune de MONTAUDIN, un appel aux dons près des habitants avait permis de récolter la somme de 4 500 francs « de l'époque ».

Pour Montaudin, lors de la guerre 14-18, 229 personnes ont été mobilisées, 81 sont décédées pendant la guerre, 9 « portés disparus », 64 noms ont été reconnus « Mort pour la France » et inscrits sur ce monument + 1 au cimetière, 3 inscriptions sont également portées pour 3 soldats morts pendant la guerre 39-45.

Parmi les victimes de la guerre 14-18, on recense 1 Vicaire, 1 instituteur, 1 clerc de notaire, des agriculteurs ou des commis de ferme.

Le plus âgé avait 44 ans, le plus jeune avait seulement 20 ans !

Les abords et l'entourage du monument ont été refaits en 1981.

Les écritures ont été restaurées par des jeunes dans le cadre du dispositif « chantier argent de poche » en juin dernier.



RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Depuis le 02 novembre dernier, les travaux de la salle des fêtes ont enfin commencé. C'est l'entreprise BTEM qui intervient actuellement en ayant démolé en premier les plafonds sur l'ensemble du bâtiment (sauf celui de la cuisine), puis ensuite les sols du hall d'accueil et des sanitaires.

A la mi-janvier 2021, la toiture en fibro sera déposée suivant un protocole bien spécifique et sera remplacée au fur et à mesure par une couverture isolante.



Les réunions de chantier se déroulent tous les vendredis matin à 9 h en présence des élus, de Mr GICQUEL, le maître d'œuvre et des entreprises. Le chantier est bien sûr interdit au public pendant toute la durée des travaux.



Etat actuel du bâtiment



Nouvelle entrée de la salle des fêtes après travaux

RESIDENCE DES POMMIERS

Une première phase de travaux a été réalisée, il s'agit de l'effacement de la ligne électrique haute-tension au-dessus du terrain. L'instruction du permis de construire est en cours. 5 pavillons individuels seront construits par Mayenne-Habitat (3 T3 et 2 T2). L'accès unique à la résidence se fera par la Rue de la Rabine. Les logements devraient être disponibles à la location début 2022.



CORONAVIRUS : COMMENT SE PROTÉGER & PROTÉGER LES AUTRES ?

1 SE LAVER LES MAINS



Frottez-vous les mains, **paume contre paume.**

Lavez le **dos des mains.**

Lavez **entre les doigts.**

Frottez le **dessus des doigts.**

Lavez les **pouces.**

Lavez aussi le **bout des doigts** et les **ongles.**

Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre.



30 SECONDES MINIMUM

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant **30 secondes** est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



SAVON OU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro-alcoolique.



PORT DES GANTS

Mettre des gants pour les actes de la vie quotidienne donne un **faux sentiment de protection**. Le virus ne passe pas à travers la peau, mais par le nez, la bouche et les yeux. **Il vaut mieux se laver les mains régulièrement.**

2

RESTER À PLUS D'UN MÈTRE LES UNS DES AUTRES

Pour tenir la maladie à distance, **restez toujours à plus d'un mètre** les uns des autres.



LES GESTES BARRIÈRES SUIVANTS DOIVENT AUSSI ÊTRE APPLIQUÉS :



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.



Évitez de vous toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.



Saluez sans vous serrer la main, arrêtez les embrassades.

3

PORTER UN MASQUE



Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Lavez votre masque avant la première utilisation.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :
• Tenez le masque par les lanières élastiques.
• Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décrocher le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :
• Quand vous avez porté le masque 4h.
• Quand vous souflez, boirez ou mangerez.
• Si le masque s'humidifie.
• Si le masque est endommagé.

COMMENT ENTRETEENIR SON MASQUE* ?



Lavez le masque* à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 minutes à 60°C minimum.**



Utilisez un sèche-linge ou un fer à repasser (à 120-130°C) pour sécher votre masque**, ou encore, faites-le sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

COMMENT JETER SON MASQUE, SON MOUCHOIR, SA LINGETTE OU SES GANTS** ?



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune » (emballages, papiers, cartons, plastiques).



* Informations spécifiques, aux masques grand public (en tissu lavable et réutilisable) conformes à la norme AFNOR SPEC S76-001
** Porter des gants n'est pas recommandé, sauf dans des situations très spécifiques (voir « Se laver les mains »)

Concours des Maisons Fleuries 2020



1^{ère} catégorie

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1^{er} prix : Mr et Mme LEMONNIER Rémi « 12, Cité du Moulin Péan »
 2^{ème} prix : Mr et Mme FROMOND Philippe « 3, Impasse du Moulin Péan »
 3^{ème} prix : Mme DESTOUCHES Claire « 5, Rue de la Futaie »
 4^{ème} prix : Mr et Mme LABBÉ Robert « 11, Lotissement de la Vallée »
 5^{ème} prix : Mr et Mme CAILLERE Bernard « 4, Les Bergeries »
 6^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme FOUILLEUL Albert « 5, Le Parc »
 6^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme PHILIPPOT Louis « 9, Lotissement de la Vallée »
 7^{ème} prix : Mr et Mme DAUGUET Raymond « 10, Les Bergeries »
 8^{ème} prix : Mr et Mme HODBERT Yves « 1, Impasse du Moulin Péan »
 9^{ème} prix : Mme MOREAU Odile « 11, Cité du Moulin Péan »
 10^{ème} prix : Mr et Mme BOISSEL Joseph « 9, Cité du Moulin Péan »

2^{ème} catégorie

FACADE ET FENETRES SUR RUE

- 1^{er} prix : Mme MORAINÉ Odile « 2, Place de la Mairie »
 2^{ème} prix : Mme TRIGUÉL Marie-Josèphe « 6, Place de l'église »
 3^{ème} prix : Mr et Mme GEAIRON Emeric « 3, Place de l'église »
 4^{ème} prix : Mr et Mme GESMOND Joseph « 4, Place de l'Eglise »
 5^{ème} prix - exaequo : Mr SMATHERS Thomas « 32, Rue de Normandie »
 5^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme LÉON Roger « 8, Rue de Bretagne »
 5^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme ORY Marcel « 10, Rue d'Ernée »



3^{ème} catégorie

COUR - JARDINET - TERRASSE

- 1^{er} prix : Mr et Mme MORAINÉ Bernard « 9, Rue du Stade »
 2^{ème} prix : Mr et Mme TRIGUÉL Michel « 11, Rue du Tilleul »
 3^{ème} prix : Mr et Mme GOUGEON Gervais « 4, Rue du Stade »
 4^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme PELÉ Georges « 16, Rue de Normandie »
 4^{ème} prix - exaequo : Mr et Mme GALIBOURG Marcel « 5, Rue du Stade »
 5^{ème} prix : Mr et Mme MARIE Jean-Luc « 11, Rue du Stade »



LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS	MEMBRES
Économie, budgets, finances	Bernard ORY, Gérard LORY, Monique DOUDARD, Serge LEDAUPHIN, Michaël LERAY et Éric CHAMPAGNE
Voirie, Agriculture, chemin ruraux, environnement, assainissement	Bernard ORY, Gérard LORY, François-Xavier CHARLOT et Christophe DESTOUCHES
Bâtiments communaux	Bernard ORY, Gérard LORY, Monique DOUDARD, Serge LEDAUPHIN, François-Xavier CHARLOT, Christophe DESTOUCHES, Hervé LABBÉ et Jacky LOURDAIS
Cuisine centrale	Bernard ORY, Christelle BUCHARD, Éric CHAMPAGNE, Cindy DUVAL et Jacky LOURDAIS
Communications, promotion, informations, culture, jeunesse	Bernard ORY, Monique DOUDARD, Serge LEDAUPHIN, Christelle BUCHARD et Cindy DUVAL
Associations	Bernard ORY, Gérard LORY, Éric CHAMPAGNE et Michaël LERAY
Fleurissement, embellissement	Bernard ORY, Gérard LORY, Monique DOUDARD, Serge LEDAUPHIN, Michaël LERAY, Colette LEVANNIER, Patricia QUINTON et Patricia COGRENNE

École publique « Auguste Lécuyer »

RPI Montaudin-Larchamp



De gauche à droite : Catherine Béchu, Aurélie Le Teuff, Mathilde Chataigner, Céline Tumoine et Rose-Noëlle Mérienne

La rentrée des classes s'est déroulée le mardi 1^{er} septembre. 63 élèves ont été accueillis, répartis de la façon suivante :

⇒ 20 élèves en cycle 1 (classe maternelle) avec Mathilde CHATAIGNER, enseignante, directrice de l'école et Rose-Noëlle MÉRIENNE, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

⇒ 19 élèves en cycle 2 (classe CP-CE1-CE2) avec Aurélie LE TEUFF

⇒ 24 élèves en cycle 3 (classe CM1-CM2) avec Céline TUMOINE

Projet Education musicale pour les élèves de la classe maternelle

En partenariat avec l'IME de Montaudin (3 jeunes, 1 enseignant et 1 éducatrice), les élèves de Petite section/Moyenne section et Grande section bénéficient de l'intervention d'une intervenante en musique : Ophélie Chéguillaume.

En mettant de côté la « différence », ensemble nous chantons, dansons et manipulons des instruments.

Projet Education Physique et Sportive pour les élèves de cycle 2



Les CP/CE1/CE2 ont profité du temps clément de la rentrée pour mener à bien une séquence « vélo » afin :

- d'apprendre à maîtriser sa conduite à travers des parcours
- d'élargir son lexique autour des termes techniques
- d'approfondir les règles de sécurité.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de mettre en route les autres projets prévus pour l'année (cinéma, sorties à la journée, participation au salon « Croq les mots » à Mayenne, intervention d'animatrice de la communauté de communes autour des déchets, ...).





Appel aux bénévoles à l'EHPAD de MONTAUDIN

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont aujourd'hui trois missions principales : une mission de soins, une mission d'aide à la vie quotidienne et une mission de qualité de vie. Cette dernière mission revêt une importance capitale car l'établissement doit offrir aux résidents, dans le cadre d'un projet individualisé, tous les éléments d'accompagnement permettant de leur assurer une vie quotidienne agréable dans le respect de leurs droits, de leurs rythmes de vie, de leur intimité ainsi que la possibilité, en fonction de leurs goûts et de leurs désirs, de participer à une palette d'activités maintenant le lien social, leur dignité et leur citoyenneté.

La commune de MONTAUDIN a la chance de pouvoir disposer d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 41 lits. Cet établissement emploie un peu plus de 35 agents dans les différents services (soins, animation, logistique, administration, psychologie...).

Le bénévolat en EHPAD : une démarche associative ou individuelle

Depuis plusieurs années, des associations se sont spécialisées dans l'intervention de bénévoles au profit de personnes âgées vivant au domicile et ou établissement. Ces visites sont des moments très appréciés dans la qualité de vie des résidents en termes de convivialité, et elles peuvent également avoir un objet particulier comme par exemple le portage de livres, la visite d'un chien, la couture, le chant ou encore l'aumônerie.

Au-delà de ces interventions associatives, offrir un peu de son temps aux résidents d'une maison de retraite est aujourd'hui un acte de solidarité très répandu au niveau national. A l'heure où les maisons de retraite font régulièrement la une de la presse, les particuliers sont de plus en plus sensibilisés à la solitude de certaines personnes âgées, éloignées de leurs familles. Dans ce contexte, ils sont aujourd'hui nombreux à rejoindre les rangs d'associations de bénévoles, se déplaçant dans les maisons de retraite pour embellir le quotidien des aînés.

Une contribution appréciée dans les EHPAD

Les EHPAD demeurent avant tout un lieu de vie. Par conséquent, le rôle du bénévole ne se cantonne pas uniquement à se rendre au chevet des résidents. Il peut se montrer utile dans le cadre de nombreuses activités, en fonction de ses goûts et de ses compétences : instant musical, visite d'un animal, séance photo ou vidéo, lecture du journal, initiation à internet, jardinage, bricolage, tricot, couture, fleurissement, accompagnement promenades extérieures...

Les EHPAD ne disposant pas toujours d'un budget leur permettant de louer les services d'animateurs professionnels, le bénévole devient alors un allié précieux en assistant le personnel de la maison de retraite dans l'organisation de jeux et de fêtes. D'autres volontaires, privilégiant le contact individuel, choisissent quant à eux l'accompagnement de pensionnaires lors de promenades en extérieur, il doit plutôt se montrer complémentaire de ses actions.

Les devoirs du bénévole en EHPAD

Devenir bénévole au sein d'un EHPAD suppose de répondre à plusieurs conditions. En effet, cette activité nécessite d'apprécier la compagnie des personnes âgées, et surtout d'être ponctuel et régulier dans ses visites, afin de ne pas décevoir les pensionnaires, dont le bénévole est parfois le seul visiteur. Par ailleurs, les volontaires sont tenus de respecter le règlement de l'EHPAD, et de s'abstenir d'initiative dépassant leur domaine d'intervention comme un geste médical. Pour garantir le respect de ce contrat moral, les bénévoles sont invités à signer un document intitulé « La Charte du Bénévole ».

Les personnes souhaitant s'engager dans le bénévolat à l'EHPAD « Eugène Marie » peuvent contacter l'établissement au 02 43 05 33 12.

L'établissement recrute également du personnel. Vous pouvez déposer à tout moment votre candidature que ce soit pour un emploi permanent ou un emploi temporaire (vivier de remplacement par exemple).

Toute candidature sera la bienvenue !



QUELQUES VECUS DU SECOND CONFINEMENT

A L'ECOLE

Les enfants doivent maintenant porter le masque à partir de l'âge de 6 ans. Comme c'est nouveau, la majorité des masques n'est pas adaptée aux enfants. C'est une gêne pour voir, quand ils marchent, quand ils lisent... Et ils ont du mal à les remettre quand ils rentrent de récré. Mais, globalement, ils s'habituent.

A L'EHPAD

QUELQUES RESIDENTS ET MME BIDENNE S'EXPRIMENT :

- « Le virus nous embête mais on vit avec ! »
- « Ce qui est vraiment ennuyeux c'est qu'on ne peut pas sortir dans nos familles »
- « On peut prendre l'air dans la cour à l'entrée de l'établissement, ça fait du bien »

Mme Bidenne, Directrice :

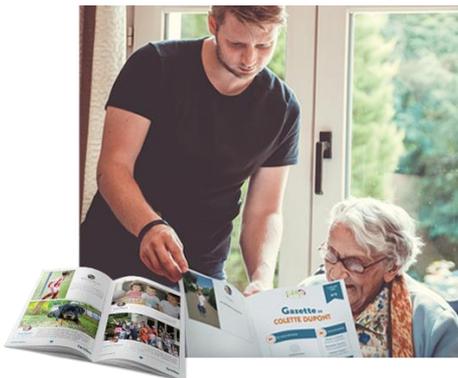
« Ici, nous ne sommes pas touchés, heureusement ! l'équipe d'infirmiers et aides-soignants est habilitée à faire des tests RT-PCR (par le nez) et salivaires. »

- « Oui, dès qu'il y a quelqu'un qui tousse, ou bien si on a de la fièvre... allez hop ! Un ramonage dans le nez ! »

Emilie (l'animatrice) :

Nous vivons une époque très pesante, mais à l'Ehpad on cultive la « positive attitude ».

LA COMMUNICATION AVEC L'EXTERIEUR



L'établissement a souscrit au service **FAMILEO**, une application qui permet d'entrer en contact avec sa famille, ses amis... C'est un nouveau moyen de communication qui associe l'utilisation des nouvelles technologies pour les plus jeunes et le message papier pour les plus âgés. Les échanges s'opèrent sous forme de messages écrits, de photos, ... Ils peuvent être mis sur papier, devenir un petit journal... L'Ehpad peut aussi transmettre différentes infos et des moments de vie (anniversaires...).

LES SORTIES ET LES VISITES

Pour l'instant les sorties sont de nouveau impossibles et l'intervention du Président fin novembre est très attendue ! Seules les sorties pour rendez-vous médicaux sont possibles mais avec un confinement d'une semaine, dans la foulée.

Les familles ou amis peuvent venir voir leurs proches dans « la cabane », le Club Famille, qui a été installé à droite, à l'entrée de l'établissement.

Les visites (d'une demi-heure) peuvent se faire du lundi au vendredi, l'après-midi, de 14 h à 17 h.

Le Club Famille est très apprécié car il permet de garder des liens rapprochés (mais pas trop) avec la famille :

- « On y est bien et on peut boire un coup ! »
- « On a bien chaud ! »





ACCUEIL DE LOISIRS



HEURES D'OUVERTURE :

Matin : 7 h 00 - 8 h 40

Soir : 16 h 30 - 18 h 30

**Mercredi et vacances : 7 h 30 - 18 h 30
(7h sur demande)**

(Possibilité de cantine le midi, prévenir le centre)

INSCRIPTION POUR LES VACANCES

Fun loisirs est distribué 2 semaines avant dans les écoles. Il regroupe les activités du territoire pour les enfants et les ados. Vous avez les coordonnées des différents sites.

Le programme détaillé se trouve sur le site de la CCBM et il est envoyé par mail aux parents inscrits au centre.

Il est impératif de réserver pour les vacances ainsi que pour le mercredi. Depuis la rentrée, l'inscription doit se faire via le portail famille.

Si vous n'êtes pas inscrit, contactez « Croc' Loisirs » afin d'obtenir vos codes.

TARIFS DU SERVICE PÉRISCOLAIRE

2 tarifs sont en place

(imposable ou non-imposable)

Pour bénéficier de la réduction, vous devez joindre votre avis de non-imposition (recto-verso) au dossier d'inscription (doit figurer la phrase « vous n'êtes pas imposable... »).

Périscolaire (matin ou soir) : 1.55 € ou 1.60 €

La facture établie chaque fin de mois est à régler au centre de loisirs.

TARIFS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Les tarifs sont désormais établis suivant votre quotient familial.

Vous devez impérativement fournir votre attestation.

<u>Mode de tarification</u>	<u>Grille de tarifs 2020</u>						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée	5.25 €	5.58 €	5.90 €	6.22 €	6.54 €	6.87 €	7.19 €
½ journée	2.63 €	2.79 €	2.95 €	3.11 €	3.27 €	3.42 €	3.60 €
Semaine complète	24.95 €	26.48 €	28.02 €	29.55 €	31.09 €	32.62 €	34.16 €
Semaine 4 j	19.98 €	21.20 €	22.42 €	23.64 €	24.87 €	26.09 €	27.31 €
Journée mercredi	3.69 €	3.91 €	4.13 €	4.35 €	4.58 €	4.80 €	5.02 €
½ mercredi	1.85 €	1.96 €	2.07 €	2.18 €	2.29 €	2.40 €	2.51 €

Vacances scolaires 2021 :

Du 22 février au 5 mars

Du 19 au 30 octobre

Du 26 avril au 7 mai

Du 21 au 24 décembre

Du 7 au 30 juillet (site Montaudin)

du 10 au 28 août (site Landivy)

**ALSH « Croc'Loisirs »
(Directrice : Christelle Le Dauphin)
12 rue de La Rabine
53220 MONTAUDIN**

**TELEPHONE : 02 43 05 65 36
MAIL : centredeloisirs.montaudin@orange.fr**

Opération « Zéro déchets »

Pendant la semaine du 27 au 31 juillet dernier, l'Accueil de Loisirs de MONTAUDIN proposait des activités sur le thème de l'environnement.

Le jeudi 30 juillet, les enfants âgés de 3 à 11 ans, accompagnés des animateurs, sont allés ramasser des déchets sur la commune.

Un total de 4,200 kg de déchets a été récolté !





MEDIATHEQUE



L'année culturelle aura été marquée par de nombreuses annulations d'animations, de spectacles, etc...et pour cette fin d'année, c'est avec regret que nous vous informons qu'il n'y aura malheureusement pas de spectacle de Noël non plus.

Nous vous donnons toutefois toutes les modalités de fonctionnement de la médiathèque en espérant vous accueillir plus nombreux et dans de meilleures conditions en 2021 !

Cindy et Nadia vous accueillent

le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

le mercredi de 15 h à 18 h 30

le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

le samedi de 10 h à 13 h

L'inscription est
GRATUITE pour
tout le monde

La médiathèque CE N'EST PAS QUE des livres !

Vous pouvez également emprunter **revues, CD, DVD, jeux vidéo** et/ou **accédez gratuitement à la médiathèque numérique** proposée par le Conseil départemental de la Mayenne et la Bibliothèque départementale

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

La médiathèque, C'EST AUSSI :

- un **service de portage à domicile** 1 fois/mois
- des **animations bébés lecteurs** 1 fois/mois
- des **animations pour tous** tout au long de l'année

mais cela peut aussi être plein d'autres nouveautés si vous souhaitez apporter vos idées...tout peut s'envisager, il suffit de venir en discuter 😊



CONGÉS DE NOEL

La médiathèque sera fermée du

24 décembre 2020

au

04 janvier 2021

Retrouvez-nous sur la page Facebook
du réseau lecture

Réseau des bibliothèques du bocage mayennais
et/ou sur le site internet du Bocage Mayennais

<https://www.bocage-mayennais.fr/>

**Toute l'équipe vous souhaite de profiter
au mieux de ces fêtes de fin d'année !**



TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS



Le Team Cycliste Montaudinois a clôturé officiellement sa saison 2020 fin octobre avec 19 adhérents. Malgré un long confinement, avec randonnées et courses annulées, la fréquentation a battu des records avec une bonne quinzaine de cycloportifs chaque dimanche matin. De nouveaux cyclistes ou coursiers ont pu découvrir la bonne humeur qui règne au sein de ce groupe. Certains d'ailleurs rejoindront officiellement le Team en 2021.

Grâce à cet engouement, les sorties pouvant aller jusqu'à 90 km, se sont faites à plus de 29 km/h de moyenne. Une très belle allure pour les connaisseurs.

Cette année, le Team n'a pu faire aucune randonnée car toutes annulées. Cependant, le traditionnel « contre la montre », interne au Team, a pu se dérouler début septembre, permettant de resserrer les liens du groupe dans la bonne humeur.

Espérons que pour l'année 2021, ce virus nous laissera vivre notre passion. Si vous êtes cyclistes confirmés, n'hésitez pas à contacter et rejoindre le Team.

L'assemblée générale ne pouvant avoir lieu, le bureau reste inchangé :

- Co-Présidents : Rémy Le Dauphin et Jérôme Boismartel
- Secrétaire : Didier Lesaint
- Trésorier : Didier Lebossé

[SITE INTERNET : team-cycliste-montaudinois.clubeo.com](http://team-cycliste-montaudinois.clubeo.com)



GJ-ASC LANDIVY

Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, Saint-Berthevin-la-Tannière, Saint-Ellier-du-Maine, Saint-Mars-sur-la-Futaie, voire même de Buais (50), Savigny le Vieux (50), Le Loroux (35), La Bazouge du Désert (35) et Landéan (35).

Le club atteint 121 pratiquants répartis en 6 catégories : U7 (débutants) - nés en 2013-2014 : 17 joueurs ; U9 (nés en 2012-2013) : 21 joueurs, U11 : 26 joueurs ; U13 : 19 joueurs ; U15 : 8 joueurs ; U18 : 33 joueurs.

Chaque samedi, 12 équipes sont engagées. **Pour MONTAUDIN, 11 joueurs : 1 U7, 2 U11, 1 U13, 1 U15, 6 U18.**

Depuis début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U7, U9, U11) et à Landivy (U13 et U15). 11 éducateurs et animateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, Kévin LEDAIN, Franck TESNIERE, Tony FRELAUT, Pierrick HERCEND et Matthieu SIMON.

Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Le samedi après-midi, les U7 encadrés par Michel PELÉ, Sébastien POTEVIN, Bruno HAMON et Franck TESNIERE participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE ; les U9 avec Jean-Michel LEMARIÉ, Franck LESTAS, Thomas GENEVÉE ; les U11 (2 éq) avec Antoine RENAULT, Tony FRELAUT, Benoît ERNAULT, Emmanuel MOREAU et Sébastien POTEVIN jouent à PONTMAIN ; les U13 (2 équipes) avec Stéphane HAMON, jouent à LANDIVY et sont engagés en championnat de district, les U15 en Entente avec GORRON (3° D) jouent à GORRON, encadrés par Thierry JOSSOMME, quant aux 2 équipes de U18, elles jouent à LANDIVY et MONTAUDIN encadrées par Kévin et Yann LEDAIN et Théo NOLLIERE.

La 1° phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont bons, les U13 terminent 2° et 5°, les U15 terminent 3° et les U18 terminent 4°.

BRAVO à tous ces jeunes et aux dirigeants qui les entraînent et qui les encadrent.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile. Un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale en fin de chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les COLLECTIVITES CANTONALES et LOCALES pour la mise à disposition des terrains, des salles, des vestiaires... et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de jeunes de bien fonctionner.

Constitution du bureau :

- ◆ Président : Sébastien CHAUVIN
- ◆ Vice-Présidents : Kévin LEDAIN et Yann LEDAIN
- ◆ Secrétaires : Edgar GESLIN et Sébastien CHAUVIN
- ◆ Trésorier : Jean LEMARCHAND

A titre informatif, près de 25 bénévoles se dévouent, chaque semaine, pour l'encadrement, mercredi et samedi, des jeunes et la gestion du club.

CONTACTS :

Sébastien CHAUVIN au 02 43 13 19 46 ou 06 20 40 66 43

Edgar GESLIN au 02 43 05 05 03 ou 06 76 95 47 35

Jean LEMARCHAND au 06 89 62 47 66.

Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2021 !



Le bureau de l'ASC Landivy

LM FOOTBALL CLUB

L'école de foot de Larchamp/Montaudin - entente avec l'ASCL



En senior, une équipe est inscrite en championnat de 3^{ème} division (les matchs se jouent à Montaudin le dimanche).

Une équipe vétérans vient de voir le jour pour le plus grand plaisir de nos plus de 35 ans. Si des joueurs sont intéressés pour nous accompagner, nous sommes preneurs. Les matchs se jouent le vendredi soir à Larchamp dans une ambiance conviviale mais toujours compétitive.....

N'hésitez pas à venir les encourager !!!!





ASSOCIATION

“LES P’TITS MONTAUDINOIS”

Le marché de Noël 2020 n'aura pas lieu !

L'année s'achève et malheureusement l'association les P'tits Montaudinois n'a pas pu organiser le traditionnel marché de Noël. Dans le dernier bulletin, nous vous faisons part de notre optimisme quant à la mise en place de cet événement, mais les conditions sanitaires de l'automne ne l'ont pas permis.

Aussi, c'est avec beaucoup de regret que nous avons renoncé au marché de Noël car nous devons respecter les directives gouvernementales qui interdisaient le regroupement de personnes dans un espace clos.

Pour cette année exceptionnelle, il ne sera pas remis de fournitures aux trois écoles.

Cependant, l'association a souhaité malgré tout faire un geste de bienveillance pour les enfants : le port du masque étant obligatoire depuis la rentrée de la Toussaint pour les enfants de plus de six ans, nous avons décidé d'offrir 2 masques lavables en tissu par élève concerné. Pour rester dans la tradition de l'association de faire fonctionner l'économie locale, nous avons fait appel à « Made in Marie » (Marie Mérienne) et « Le Plaisir de faire » (Neige Mariet) pour la confection de ces masques.

Nous les remercions toutes les deux pour leurs implications dans cette action.

Sinon, comme prévu la réélection d'un nouveau bureau a eu lieu le vendredi 16 octobre dernier. Voici la composition du nouveau bureau :

☞ Président :	Philippe Chancerel
☞ Vice-Présidente :	Neige Mariet
☞ Secrétaire :	Michèle Doudard
☞ Secrétaire-adjointe :	Audrey Fleuret
☞ Trésorier :	Patrick Gasnier
☞ Trésorier-adjoint :	Christian Aubert

Les membres du nouveau bureau se joignent à moi pour vous souhaiter, malgré une situation morose, de belles fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé !

Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Prenez soin de vous !



Le Président,
Philippe Chancerel

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MONTAUDIN "Auguste LÉCUYER"

L'Assemblée Générale du 25 Septembre 2020 a présenté un bilan positif grâce à la vente de calendriers et des chocolats de Pâques. Malheureusement, la kermesse n'a pu avoir lieu à cause du covid.

Cette année, le bureau de
L'Association des Parents d'Élèves se constitue de :

Céline PITHOUD (*Présidente*)

Lucie MOITIÉ (*Secrétaire*)

Amélie LERAY (*Trésorière*)

Et 4 membres :

Delphine CHOLLET, Aurélie RENARD,
Emmanuelle ROBERT et Pauline FEILLER

L'association compte 7 membres.



Calendriers 2021

L'Association a reconduit la vente de calendriers qui a été très concluante comme les années passées. Cette année, pas de photo de groupe, puisque les conditions sanitaires ne nous le permettaient pas.

Nous avons donc opté pour des photos individuelles avec un montage.

**L'association souhaite à tous, petits et grands, une
très bonne et meilleure année 2021 !**





pour tous, toute la vie, partout

Montaudin

- Carelles
- Larchamp
- Levaré
- Montaudin
- Pontmain
- Saint-Berthevin-la-Tannière
- Saint-Ellier-du-Maine
- Saint-Mars-sur-la-Futaie

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR, toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 05 73 12

montaudin.admr53@wanadoo.fr -

www.admr53.fr

CLUB L'ESPOIR



En raison de l'épidémie de coronavirus, toutes les manifestations ont été annulées ainsi que le traditionnel repas de Noël, il en va de la sécurité de tous.

Le début de l'année 2021, même protocole sanitaire, donc annulation de l'assemblée générale qui était fixée le 21 janvier 2021.

Exceptionnellement, la cotisation de 2021 sera prise en charge par le club pour les adhérents.

Soyons prudents, respectons les gestes barrières.



Bonne année à tous et à vos familles !

Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ
Annick LABBÉ



FINANCES PUBLIQUES

Dans le cadre de la restructuration des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la trésorerie de Gorrion va fermer ses portes.

A compter du 5 janvier 2021,

Les administrés de la Communauté de communes pourront continuer à bénéficier des services et de l'accompagnement de la DGFIP, notamment sur les questions liées aux impôts ou recouvrements divers, en se rendant dans les Espaces France Services lors de permanences qui auront lieu exclusivement sur RDV selon le calendrier suivant :

- **Mairie de Gorrion** : 1^{er} et 4^{ème} mardi du mois

de 9h à 12 heures sur RDV au 02.43.30.10.58

- **Mairie de Landivy** : 2^{ème} jeudi du mois

de 9h30 à 12 heures sur RDV au 02.43.05.42.05

- **Mairie d'Ambrières les Vallées** : 3^{ème} vendredi du mois

de 9h à 12 heures sur RDV au 02.43.08.01.79

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS



L'association compte une quinzaine de bénévoles à ce jour, à nous relayer pour accueillir les donateurs lors des 3 collectes annuelles planifiées par la fédération départementale .

Pour l'année 2021 les collectes se feront sur FOUGEROLLES DU PLESSIS et GORRON .La générosité et la mobilisation des donateurs et futurs donateurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients.

Si on y réfléchit, nous sommes tous des receveurs potentiels, n'oublions pas que ce geste peut sauver des vies : la nôtre, celle d'un proche,

Si vous connaissez des personnes de plus de 18 ans et moins de 71 ans vous pouvez les encourager et les motiver à être sauveur de vie.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe en tant que bénévoles, c'est aussi ça donner un peu de soi, même si le don de sang vous fait peur ou ne vous est pas possible.

Cette année nous avons récolté 170 poches,

Nous avons honoré 18 donateurs fidèles en remerciement de leur engagement,

Ne baissons pas les bras, car << à ce jour, aucun produit ne peut remplacer le sang>>

Suite à une réunion avec la présidente de l'union départementale L'EFS et l'association de Gorron et Fougerolles du plessis, l'EFS nous a planifier ses dates avec le lieu dans l'intention d'avoir plus de donateurs.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueilleront a FOUGEROLLES DU PLESSIS ou a GORRON lors des prochaines collectes de 15H a 18H30

LUNDI 8 FEVRIER A GORRON

JEUDI 9 JUIN A FOUGERLLES DU PLESSIS

JEUDI 31 MARS A FOUGEROLLES DU PLESSIS

LUNDI 26 JUILLET A GORRON

LUNDI 27 SEPTEMBRE A GORRON

LUNDI 29 NOVEMBRE A GORRON

JEUDI 9 DECEMBRE A FOUGEROLLES DU PLESSIS

Nous lançons à nouveau un appel pour que nous nous mobilisions tous pour donner un peu de nous, il suffirais qu'à chaque fois que nous donnons, nous venions accompagnés d'un nouveau donateurs.

L'opération des motards ont du cœur n'a pas eu lieu cette année pour cause crise sanitaire et est programmée le DIMANCHE 25 AVRIL 2021

En attendant de vous voir lors des collectes, tous les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2021.

L'équipe de l'ADSB du Bocage Mayennais



DÉPÔTS SAUVAGES

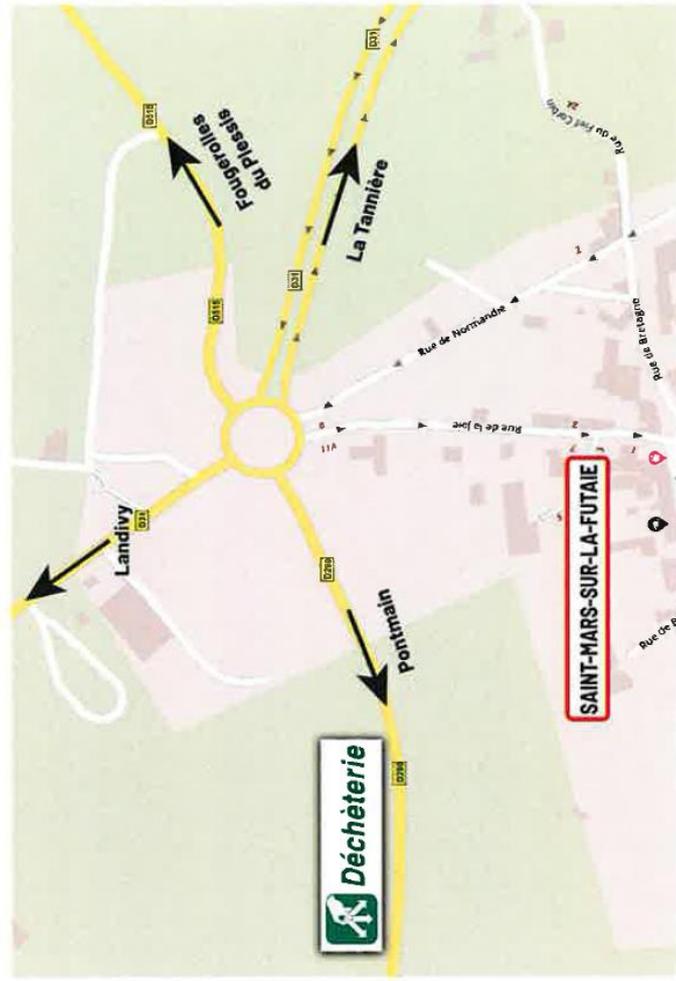
UN MAUVAIS GESTE QUI
PEUT VOUS COÛTER CHER

1 500€



Nouvelle déchèterie à Saint-Mars-sur-la-Futaie

OUVERTURE LE JEUDI 29 OCTOBRE 2020



www.bocage-mayennais.fr

Tél : 02.43.08.15.69

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



LES HORAIRES

	Du 1 ^{er} février au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 31 janvier
LUNDI	10h à 12h	10h à 12h
MARDI	14h à 18h	14h à 17h30
JEUDI	14h à 18h	14h à 17h30
SAMEDI	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30

Fermé les jours fériés

NOUVEAU

Séparation des déchets verts

Afin de mieux les valoriser, les tontes de pelouse sont désormais à séparer du reste des déchets verts (branches, feuilles...).



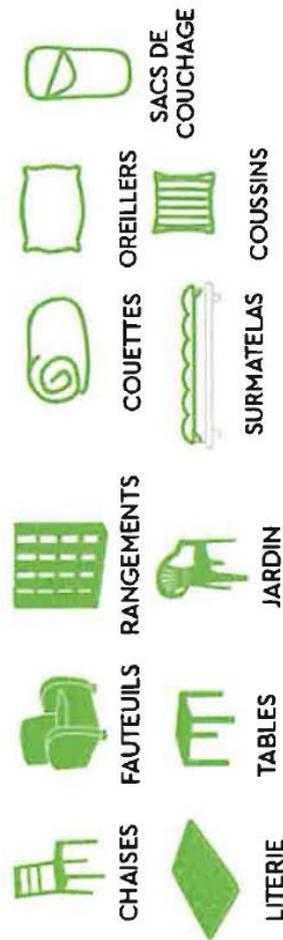
Une zone de dépôt spécifique est réservée aux tontes de pelouse uniquement.

La pelouse sera ensuite envoyée dans une usine de méthanisation à Fougères-du-Plessis. Les autres déchets verts seront compostés sur une plateforme à Saint-Berthevin-la-Tannière.

NOUVEAU

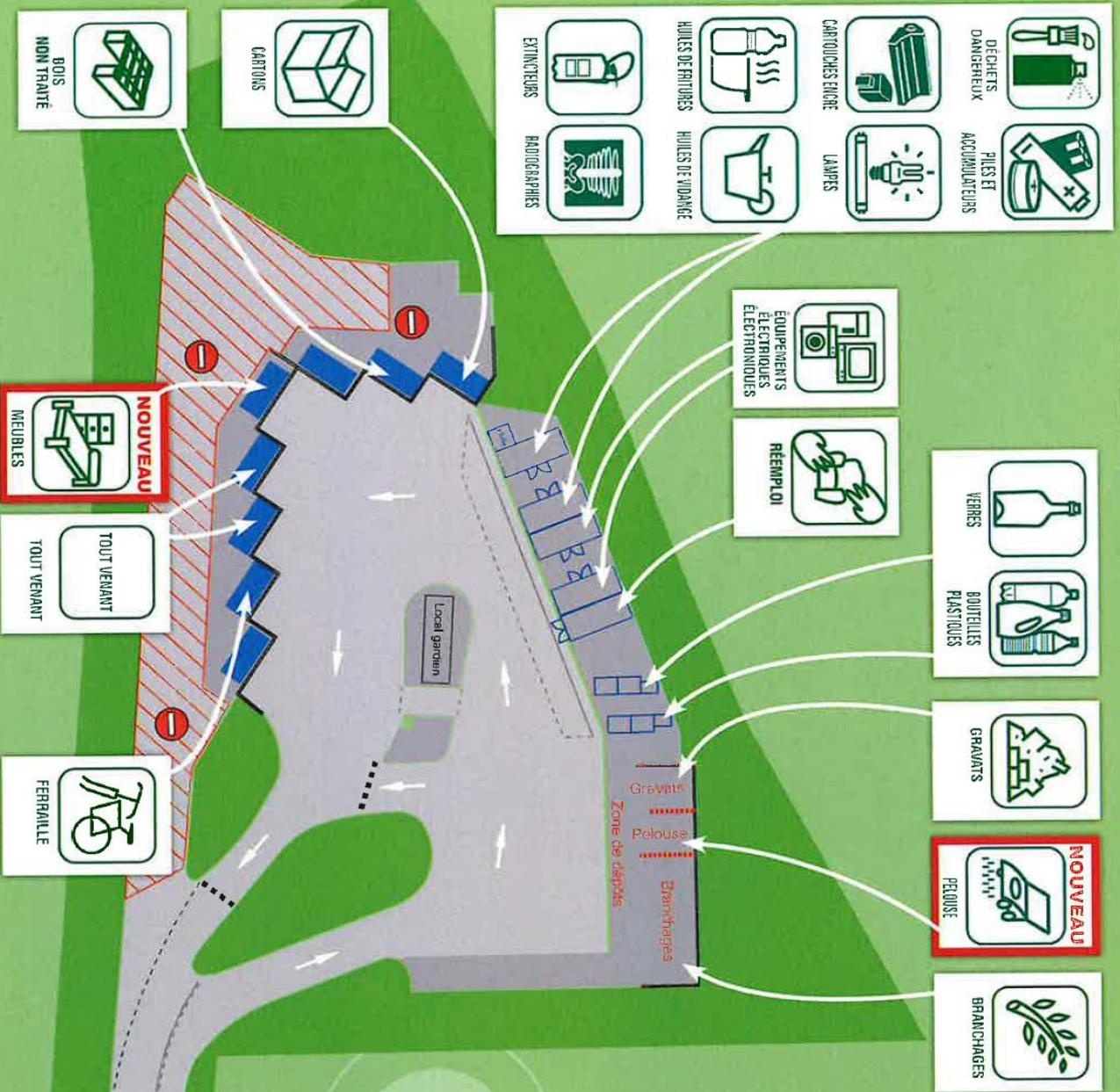
La benne meubles

Une benne sera dédiée aux meubles, quels que soient le type ou la matière :



Meubles, matelas, couettes et oreillers : donnez-leur une seconde vie !

PLAN DE LA DÉCHÈTERIE



RÈGLES

- Triez vos déchets avant le départ et les ranger selon l'organisation de la nouvelle déchèterie ;
- Couvrez votre remorque avec un filet ou une bâche ;
- Limitez vos dépôts à 2 m³ maximum par jour ;
- Toute récupération de matériaux est interdite.

DÉCHETS REFUSÉS



Liste non exhaustive,
soumise à réglementation intérieure

INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



La découverte du Véloraïl à Saint Loup du Gast



Des ateliers peinture pour apprendre et se détendre



Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

  epidubocage@orange.fr

@epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Animation Jeunesse

Centre d'animation pour les 10-18 ans

Les jeunes de tout le bassin de vie de Landivy sont accueillis durant les petites et grandes vacances scolaires au Centre d'Animation du bassin de vie de Landivy.

Le Centre d'Animation propose des activités variées :

- activités manuelles
 - jeux
 - atelier cuisine
 - sorties
 - sport



en alternance sur les différentes communes. Pour les sorties, le car effectue un circuit de ramassage sur les communes.

L'animatrice intervient également pour accompagner les projets des jeunes. Elle se déplace sur les communes à la demande, quel que soit le projet. Tout est envisageable, de la sortie shopping, aux camps d'été, participation à un concert... Toute activité intéressante au moins 5 jeunes est proposée aux vacances suivantes ... À vos appels !

Pour retrouver toutes les activités, le programme détaillé est distribué au collège de Landivy, les mairies et les médiathèques. Il est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais ainsi que sur le compte Facebook des services jeunesse du Bocage Mayennais.

⬅ Horaires et Tarifs :

Les horaires et tarifs dépendent de l'activité, demi-journée ou journée.
L'animatrice est présente de 9h à 17h à son bureau, en mairie de Landivy

Renseignements et inscriptions :

Marie RONCERAY

Bureau : 02 43 05 41 32 Portable : 06 34 54 46 31

Mail : service-jeunesse@landivy.fr



La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger...). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.

CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE et ACTES CITOYENS 14-18 ans



Quand s'inscrire :

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Comment s'inscrire ... : Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.



PERIODE DE VACANCES 2021	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 22 février au 5 mars	Semaine 5	Semaine 6
Du 26 avril au 7 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 24 juin au 31 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 18 octobre au 29 octobre	Semaine 39	Semaine 40
Du 20 décembre au 24 décembre	Semaine 48	Semaine 49

Renseignements :
06.72.37.08.35
02.43.08.11.68

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

INFORMATION JEUNESSE

12-25 ans

Le Point Information Jeunesse est un espace de ressources et un temps d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Voici quelques projets pour 2021 :

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- L'orientation,
- Les métiers,
- Les jobs saisonniers,
- L'engagement,
- Le quotidien,
- Les logements,
- Partir à l'étranger,
- Le baby-sitting, ...

Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : remise à niveau, aide aux devoirs, baby sitting, logement étudiant, visite de courtoisie,.... mise en place par simple coup de fil, message,...

- **Intervention dans les collèges** (atelier lettre de motivation, atelier CV, découverte de l'Ij sous forme de jeux, livret d'accompagnement pour trouver un stage,...)
- **Semaine de l'Orientibus** lundi 25 janvier sur Landivy / mardi 2 janvier et mercredi 3 janvier sur Gorron / jeudi 4 janvier sur Ambrières L/V.
- **Ateliers cv** lors de chaque période de vacances scolaires.
- **15zaine du job saisonnier** : vacances de février (du 22 février au 5 mars).
- **Bourses d'encouragement** : aide technique et financière pour les jeunes qui ont un projet personnel ou collectif
- **Stage baby sitting** (vacances d'avril)

Pour les projets ci-dessus ne pas hésitez à se préinscrire ou à se renseigner dès maintenant afin de mettre en place des ateliers sur les communes ou les jeunes sont intéressés 06.72.37.08.35



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfance jeunesse, le réseau lecture,....

Pourquoi JOUER ?

Pour passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

Qu'est-ce que cela apporte ?

Grace aux différents types de jeux, vos enfants pourront développer des compétences indispensables à leur vie d'adulte : apprendre à collaborer, à travailler en groupe, à communiquer, à innover, à gérer ses émotions, à attendre son tour, surmonter des situations difficiles, à négocier,....

Pourquoi adhérer ?

C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets, la ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement (à

moindre coût) les jeux à la maison. C'est un excellent moyen de découvrir à quels types de jeux nos enfants sont intéressés

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi de bons instants.



Ouverture gratuite du service :

Mercredi 10h à 18h

1er samedi du mois 10h à 12h

Animations itinérantes :

Animations JEUX près de chez vous en collaboration avec le réseau lecture de la CCBM.

Pour connaître les dates n'hésitez pas à visiter notre site ou à nous suivre sur facebook.

Renseignements 02.43.08.11.68

www.maisondesinitiativessitew.org

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage.

PROJETS DE JEUNE



Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposée par nos services ou réfléchi ensemble.



organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

Bourse dé clics :

Permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ (se référer au dossier spécifique de deman

de, téléchargeable sur le site).

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par les services jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets (livres, concerts, festival,...).

Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

Bourse jeunes :

Permettre à des jeunes de 12 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût des activités



15^{zaine} du JOB SAISONNIER

Du 22 février au 5 mars

C'est pour qui ? Les jeunes de 14 à 25 ans résidant sur la CCBM.

Comment cela fonctionne ? Mise en place de rencontre itinérante. Le but étant de mettre en lien : entreprise ou association et des jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,... durant les périodes de vacances scolaires.

C'est quand ? Mardi 23 février : 9h-11h Montaudin / 11h30 - 13h Landivy. Vendredi 26 février : 13h-16h Gorrion. Mardi 2 mars : 9h-11h Chatillon S/C. Vendredi 5 mars 13h30-16h Chantigné

Entreprise, association, service,

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage
Appeler nous dès maintenant



Vous êtes lycéen ou étudiant
Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorrion. Tél : 02.43.08.11.68 / 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h. Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiativessitew.org Suivez-nous sur facebook

2021



Chantiers Citoyens Argent de Poche Et Ateliers Actes Citoyens*

Sur le Bocage Mayennais

Pour les jeunes de
16* à 18 ans

* Ateliers actes citoyens pour les jeunes de 14 à 15 ans

Le principe du dispositif est d'effectuer des petits chantiers de proximité durant les congés scolaires.

Les chantiers ont pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie d'une indemnisation ou sous forme de Bourse déclick* (15 € par jeune/3h).

Hiver : inscription semaine 5
Printemps : inscription semaine 14
Été : inscription semaine 22
Toussaint : inscription semaine 39
Noël : inscription semaine 48



Avec le concours de la CCBM



Maison des Initiatives Jeunesse

Contact au 06.72.37.08.35

mij53@orange.fr

www.maisondesinitiativessitew.org



Édité et réalisé par nos soins.

Collégiens, lycéens et étudiants



**Point
Information
Jeunesse
Du Bocage Mayennais**

Orientation, métier, job été, logement,
stage, loisirs, santé, atelier CV, chantiers
citoyens argent de poche, ...

**Vous avez une question ?
Nous avons une réponse**

Maison Initiatives Jeunesse

Avenue Charles de Gaulle

53 120 Gorron

Tél : 06.72.37.08.35

Mail : mij53@orange.fr

Site : www.maisondesinitiatives.sitew.org



Label
Information
Jeunesse

PROGRAMME DES RANDONNEES 2021



Pour les randos mensuelles deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms

Dimanche 24 janvier	LA DOREE (53) : départ 14h parking de la Mairie Circuit de Valandré 10,5 kms. 16h30 galette des rois (sous réserve ?)	Georgette GROUSSARD 02 43 05 08 90
Dimanche 21 février	GORRON (53) : randonnée déguisée départ de l'église 14h circuit de la Colmont 8 et 11 kms	Yves AUBERT 02 45 08 07 50
Dimanche 21 mars	MOULAY (53) : départ de l'église 14h sentier des Gaulois 8 et 12 km	Régis MOREAU 02 43 05 39 73
Dimanche 18 avril	BRECEY (50) : départ de l'église 14 h Circuit des châteaux 13,5 et 9,5 kms	René RENAULT 02 43 05 01 34
Samedi 1 ^{er} mai	Brevet des Randonneurs à PONTMAIN (53) :	CDRP 53
9 au 16 mai	SEJOUR en Espagne à HUESCA (8 jours 7nuits)* sur réservation* Hébergement au MORINO DE TOU (VTF) en Pyrénées Aragonaises	René RENAULT 02 43 05 01 34
Dimanche 23 mai	NIORT LA FONTAINE (53) : départ 14h Place de l'église, circuit des ruisseaux et tour des Châteaux de Lassay 9 à 12 kms-- Possibilité de randonner à la journée : le matin boucle de 8 à 9 km départ place de l'église de Niort à 9h30-pique nique tiré du sac	Philippe FREARD 02 43 05 01 16
Dimanche 20 juin	Journée en covoiturage à FEINS (35) : « Le tour du Lac » départ de Pontmain 8h45 Parking du Lac départ rando 10h et 14h circuit le tour du Lac « pique-nique tiré du sac »	Jean Claude BERTIN 06 11 97 54 17
Dimanche 18 juillet	Journée en car à PAIMPONT (35) : Forêt de Brocéliande sur réservation* pique-nique tiré du sac *Plus d'infos ultérieurement * Guy COUPEL 02 43 05 07 35 -Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13	
Dimanche 29 août	JUVIGNY SOUS ANDAINE (61) : La Tour de BONVOULOIR Possibilité à la journée, matin boucle de 10 kms départ 9h30 de la Tour de Bonvouloir - pique-nique tiré du sac- après midi boucle de 10 kms départ 14h même endroit	Michèle ROUSSEAU 02 43 05 01 67
Dimanche 19 septembre	St BRICE EN COGLES (35) : Journée du patrimoine départ 14h Champ de Foire, route de La Selle en Cogles, circuit La Marche des Châteaux 8 et 11 kms Christine DANVEAU 06 67 33 00 20 - Alain COQUELIN 06 78 95 59 40	
Dimanche 17 octobre	St DENIS DE GASTINES (53) : départ 14h place de l'église circuit : du Bois Joli 10 kms Gilbert PILORGE 02 43 05 40 51 André BOUDIN 02 43 05 50 82	
Samedi 23 octobre	Soirée châtaignes à LANDIVY (53) 19H15 Salle de la Perelle	
Dimanche 21 novembre	BION (50) : départ 14h Place de l'église circuit de Bion Mortain 8,5 et 13 kms	Thérèse POISSON 02 43 05 26 87
Dimanche 19 décembre	FOUGERES (35) : départ de Paron (Emmaüs) 14h circuit surprise 8 et 12 kms Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13 et Guy COUPEL 02 43 05 07 35	

** « RANDONNÉES « FRAICHEUR » le Jeudi 20h précises 8 à 10 km **0,50 € la sortie ou 2€ les 6 sorties

20 mai	MONTAUDIN (53) Place de l'église	Michèle ROUSSEAU	1^{er} juillet	PARIGNE (35) Place de l'église	Christine DANVEAU
3 juin	MELLE (35) Place de l'église	Georgette GROUSSARD	15 juillet	St MARS SUR LA FUTAIE (53) Place de l'église	
17 juin	St HILAIRE DU HARCOUET (50) Place de l'église	Thérèse POISSON			

renseignements : 02 43 05 07 35 ou 02 43 05 08 90



INFORMATIONS

2021

A noter :

* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié, consulter notre site avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

* Tant que durera la situation sanitaire que nous vivons actuellement, il n'y aura pas de rassemblement, Place Haute de la Mairie, à Pontmain, pour l'organisation du covoiturage, il revient à chacun de prévoir.

ADHESIONS 2021

LICENCES F .F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

RASSEMBLEMENT :

Pour toutes sorties, rendez-vous :

Le rendez-vous « Place Haute de la Mairie » à PONTMAIN est supprimé. Il ne reprendra que lorsque la situation sanitaire sera améliorée.

Rendez-vous aux heures et lieux indiqués dans le programme des randonnées.

Pour les randos mensuelles, deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms.

PRÉVOIR : bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie l'hiver, bottes rarement.

CERTIFICAT MÉDICAL : OBLIGATOIRE à la 1^{ère} adhésion Valable 3 ans, sous certaines conditions.

LA LICENCE est OBLIGATOIRE pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R. et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Georgette GROUSSARD tél . 02.43.05.08.90.

Guy et Nicole COUPEL tél. 02.43.05.07.35.

POUR LES NON-ADHERENTS AU CLUB, :

PARTICIPATION DEMANDÉE :2€/ POUR CHAQUE SORTIEADHERENTS A AUTRES CLUBS : 0.50€/P/ sortie

« LA MARCHÉ A PIED NETTOIE L'ESPRIT ET REND GAI » (Samivel)

BONNE ANNEE DE RANDONNÉES A TOUS

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

**RANDOS
DES
PREMIERS
MARDI
DU
MOIS
8 à 9 kms**

Départ à 14h : 5 janvier : La Bazouge du Désert (35), départ Place de l'Eglise – Christine Danveau

2 février : Fougerolles du Plessis – départ Place de l'Eglise – André Boudin

2 mars : St Berthevin la Tannière – départ parking de la salle communale – Georgette Groussard

6 avril : Le Loroux (35) – départ Place de l'Eglise – Jean-Claude Bertin

Départ à 9 h 30 : 4 mai – Levaré – Place de l'Eglise – Yves Aubert

1er juin : Landéan (35) départ carrefour de Chènedet – Georgette Groussard

6 juillet : Landivy – départ Place de l'Eglise – Gilbert Pilorge

Départ à 14 h : 7 septembre : Pontmain – départ Place haute de la Mairie – Georgette Groussard

5 octobre : Louvigné-du-Désert (35) –départ Place Bochin – Christine Danveau

2 novembre : St Ellier-du-Maine – départ parking de la salle – Michèle Rousseau

7 décembre : St Mars sur la Futaie – départ Place de l'Eglise – René Renault

Réunion du 9 septembre 2020

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER DES IMMEUBLES SIS : 2, RUE DU STADE - RUE DE PARADIS ET 7, LOTISSEMENT DE LA VALLEE

Le Conseil Municipal décide de renoncer aux droits de préemption cités ci-dessus.

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS

Les désignations sont les suivantes :

Commissions	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
Economie Emploi Finances Santé	Mr ORY Bernard	Mr LEDAUPHIN Serge
Développement durable	Mr LORY Gérard	Mr CHAMPAGNE Éric
Tourisme	Mme DOUDARD Monique	Mr DESTOUCHES Christophe
Culture	Mr LEDAUPHIN Serge	Mr LERAY Michaël
Solidarité Jeunesse	Mme DUVAL Cindy	Mme BUCHARD Christelle
Environnement	Mr CHARLOT François-Xavier	Mr LORY Gérard
Evaluation des transferts de charges	Maire	Représentant suppléant
	Mr ORY Bernard	Mr LORY Gérard

DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNEE (1 TITULAIRE ET 1 SUPPLEANT)

Sont désignés : délégué titulaire : François-Xavier CHARLOT - délégué suppléant : Éric CHAMPAGNE

DESIGNATION D'UN ELU « REFERENT SECURITE ROUTIERE »

Est désigné : Mr LEDAUPHIN Serge.

DESIGNATION D'UN ELU « DELEGUE CNAS (CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE) »

Est désignée : Mme DOUDARD Monique

CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE POUR LA CONTRACTION D'UN EMPRUNT

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions des trois organismes bancaires, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de la Banque Postale pour l'attribution d'un prêt de 400 000 € (QUATRE CENT MILLE EUROS) aux conditions suivantes :

⇒ Taux fixe : 0,82 % ⇒ Durée : 20 ans ⇒ Périodicité : trimestrielle ⇒ Frais de dossier : 400 €

INFORMATIONS DIVERSES

Service funéraire communal des porteurs :

Monsieur le Maire fait savoir qu'une habilitation délivrée par la Préfecture depuis le 31 mai 2014 et valable 6 ans est arrivée à expiration. Celle-ci doit être renouvelée avant le 31 décembre 2020 (délai supplémentaire accordé en raison des circonstances liées au Covid-19).

Considérant qu'il devient difficile de trouver des bénévoles, qu'une formation professionnelle de 16 h est obligatoire pour les porteurs dans le cadre du renouvellement de l'habilitation, le Conseil Municipal décide d'arrêter ce service en ne sollicitant pas de nouvelle habilitation funéraire.

Monsieur le Maire prendra contact avec les porteurs pour les informer de cette décision.

Réunion du 13 octobre 2020

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE DE GESTION 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Mr le Maire donne la parole à Mr Jean-Claude GÉRARD, représentant la société SAUR (Chef secteur Mayenne et Sarthe Ouest). Celui-ci présente le rapport annuel et le compte de gestion 2019 du service assainissement collectif. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr GÉRARD, adopte le rapport annuel 2019 du service assainissement collectif et approuve le compte de gestion 2019 de la SAUR.

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif du service assainissement collectif (part Commune) pour l'année 2021 ainsi qu'il suit (augmentation de 1,50 %) :

	Tarifs 2020 HT	Tarifs 2021 HT
Part fixe annuelle	32,98 €	33,48 €
Tarif du M3 d'eau consommé	0,986 €	1,000 €

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE LIAISON PIETONNE LES BERGERIES-CHEMIN DU TAILLIS

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une liaison piétonne entre Les Bergeries et le chemin du Taillis, Monsieur le Maire fait savoir qu'une consultation en procédure adaptée a été effectuée près de 3 entreprises.

Après discussion et étude des devis, le Conseil Municipal choisit l'option gravillon ocre + bicouche et décide de retenir l'entreprise ORAIN de ST MARS SUR LA FUTAIE pour un montant de 25 239,45 € HT soit 30 287,34 € TTC.

DESIGNATION D'UN ELU TITULAIRE ET D'UN ELU SUPPLEANT POUR FAIRE PARTIE DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la commission de contrôle est composée de 3 membres :

⇒ Un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission ou à défaut, le plus jeune conseiller municipal. Le Maire et les Adjoints ne peuvent pas siéger au sein de la commission.

⇒ Un délégué de l'administration désigné par le Préfet.

⇒ Un délégué désigné par le Président du Tribunal Judiciaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Désigne Mme Christelle BUCHARD, membre titulaire

↳ Désigne Mr Jacky LOURDAIS, membre suppléant



PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN PETIT TERRAIN SITUÉ PRES DE LA SALLE DES FÊTES

Mr le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle des fêtes, il serait judicieux d'acquérir un petit terrain situé « Rue des Poules » afin d'améliorer la future entrée de la salle des fêtes. Il informe qu'il a rencontré avec Mr Serge LEDAUPHIN, les propriétaires de ce terrain qui acceptent de le vendre à la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'acquisition de la parcelle section B n°67 d'une superficie de 36 M2, appartenant à Mr et Mme SIMONOTTI, domiciliés « 4, Rue des Poules » à MONTAUDIN.

MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION AVEC L'EHPAD « EUGENE MARIE »

Monsieur le Maire fait savoir que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, le restaurant scolaire est transféré au pôle de services à la personne à compter du 02 novembre prochain.

Afin d'assurer le déplacement des agents communaux et des containers au départ de la cuisine centrale vers le nouveau site du restaurant scolaire, la Commune sollicite l'EHPAD « Eugène Marie » pour le prêt de son minibus. L'utilisation de ce véhicule s'effectuera les jours de scolarité, sur le créneau horaire 12 h - 14 h.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition d'un véhicule avec l'EHPAD « Eugène Marie ».

INFORMATIONS DIVERSES

Création d'une commission fleurissement-embellissement :

Souhaitent faire partie de cette commission : Gérard LORY - Monique DOUDARD - Serge LEDAUPHIN - Michaël LERAY
Colette LEVANNIER - Patricia QUINTON et Patricia COGRENNE

Rappel de la visite des bâtiments communaux :

Elle est prévue le samedi 17 octobre prochain (rendez-vous à 10 h à la mairie).

Réunions de conseil municipal :

Après discussion, il est décidé à l'unanimité qu'à partir du mois de novembre, les réunions de Conseil Municipal se tiendront le 2^{ème} mardi de chaque mois.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Il est rappelé que pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de votre Commune. Pour cela, il faut faire la démarche à la Mairie de votre lieu de domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines d'un scrutin.

Il est possible de vérifier sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



INFOS PRATIQUES



ACCOMPAGNEMENT, SOLIDARITE, HUMANITE



Fondée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et les Fédérations Générations Mouvement des 3 départements, **RESO'AP** (Réseau Social d'Aides à la personne) a pour but de maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur les territoires et faciliter le maintien à domicile pour toute personne isolée, âgée, en situation de handicap, engagée dans des démarches d'insertion socio-professionnelle...

Elle propose un service d'accompagnements à domicile et hors domicile.

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. **RESO'AP** met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles.

Vous souhaitez :

- Devenir bénévole
- Bénéficiaire d'un accompagnement

Contactez vos interlocuteurs de proximité de RESO'AP :

- ◆ Pôle Solidarité-Jeunesse de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Angélique FONTAINE au 02 43 08 16 11
- ◆ Familles Rurales de Gorrion : M. PERRET - 06 89 30 44 43
- ◆ Générations Mouvement Ambrières : Mme PICAUT - 06 76 18 20 37
- ◆ Générations Mouvement Landivy : Mme FLEURY - 02 43 05 09 51
- ◆ Ou RESO'AP par téléphone au 02 43 39 44 49 ou par mail contact@resoap.fr

Comment se déroule un accompagnement véhiculé après inscription ?

1 - Contactez la plateforme **RESO'AP** 48 heures minimum avant votre rendez-vous ou sortie

02 43 39 44 49

Mail : contact@resoap.fr

Du lundi au vendredi de 9H à 12h et de 14h à 17H

2 - **RESO'AP** contacte le bénévole disponible le plus proche de chez vous

3 - **RESO'AP** vous communique le nom et prénom du bénévole qui vous accompagnera dans votre déplacement

4- Une fois le déplacement réalisé, le bénévole vous fait signer un document mentionnant le nombre de kilomètres parcourus

5 - **RESO'AP** se charge de vous adresser la facture (participation de 0.60 € du kilomètre + 5 euros d'adhésion annuelle)

6 - **RESO'AP** rembourse le bénévole des frais kilométriques engagés.

Espace « Entreprises », le nouveau portail local dédié au recrutement



Poursuivant ses actions afin de dynamiser le marché de l'emploi, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais enrichit son offre de services et déploie un portail « Entreprises » sur son site internet www.bocage-mayennais.fr.

Ce nouvel espace est dédié à la **promotion des entreprises, des métiers et des offres d'emplois, des stages et alternances**. Demandeurs d'emploi, jeunes, parents, salariés en reconversion..., chacun peut accéder et candidater aux offres déposées en temps réel par les entreprises, les associations ou les collectivités ! Dans le même temps, une CVthèque vient aider les recruteurs à trouver leurs futurs collaborateurs parmi les CV déposés.

A son lancement début 2021, le portail « Entreprises » comptera une centaine d'offres de tout type (emplois, stages, contrats longs, partiels...). Sur inscription, chaque employeur du territoire dispose d'un espace dédié dans lequel, il peut présenter son entreprise, son activité, ses projets de développement et surtout ses métiers. Photos et de vidéos de l'entreprise viennent illustrer cette présentation.

La Mission « Emploi » de la Communauté de Communes se tient à la **disposition des employeurs** pour les accompagner dans cette mise en ligne : mathieugouirand@bocage-mayennais.fr et 02.43.08.47.47.



« Vous êtes en recherche d'emploi ou en réflexion sur votre avenir professionnel, rendez-vous sur le portail « entreprise » du Bocage Mayennais pour découvrir les opportunités locales : www.bocage-mayennais.fr. »



La communauté de Communes aux côtés des Artisans et commerçants



- ✓ Vous avez un **projet d'entreprise**, vous souhaitez investir dans du matériel ou réaliser des travaux, la Communauté de Communes met en œuvre Arti+, une aide jusqu'à 25% du coût de votre investissement.
- ✓ Vous avez besoin de soutien pour **faire face à la crise du COVID** et rebondir, la Communauté de Communes est partenaire de la Région des Pays de La Loire pour le dispositif Résilience, une **avance de trésorerie à taux 0%**.
- ✓ La Communauté de Communes accompagne également les **démarches collectives** (initiatives des Unions Commerciales, mise en place d'ateliers formations, communication sur les réseaux sociaux, mise en place de systèmes de vente en ligne, ...).

Quel que soit votre projet ou votre besoin, **contactez notre animatrice Commerce** : Muriel ROCHE au 02.43.08.47.47 ou par mail : murielroche@bocage-mayennais.fr

Maison du Bocage
1 Grande Rue - 53120 - GORRON
Tel : 02.43.08.47.47
www.bocage-mayennais.fr



ALERTE AUX FAUX DEMARCHAGES !

A l'approche des fêtes de fin d'année, la mairie attire l'attention sur le démarchage à domicile. Certains se présentent comme des professionnels (agent EDF, facteur, gendarme, entreprise de rénovation énergétique...)

Bien souvent, la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent votre attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Il ne faut pas laisser entrer le ou les démarcheurs. Il faut systématiquement les identifier par la fenêtre ou la porte entrebâillée et exiger la présentation d'une carte professionnelle même si cette personne porte un uniforme.

En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, menacer de faire appel à la gendarmerie.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tout comportement ou passages répétés vous paraissant suspects à la Brigade de LANDIVY (02 43 05 42 39) ou en composant le 17 ou en contactant l'accueil de la Mairie (02 43 05 31 47)



**Ensemble,
relevons le défi !**

**300 000 arbres plantés
pour 2020**



La saison de plantation **est** arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

Des aides à la plantation

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la Fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la Chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

Contact du Point info bocage 53

pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr
Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

ASSISTANTE SOCIALE

Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous.
Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)

PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous
✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39

GORRON – Relais de service public « 2, Rue Magenta »
✓ Tous les mercredis de 9 h à 12 h

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous pris à la Mairie de LANDIVY au 02 43 05 42 05
✓ Le 1^{er} mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h

MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)

Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr :
⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle »
⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges »
⇒ MAYENNE – Pôle santé – **sans rendez-vous** les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53

Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91

FINANCES PUBLIQUES

LA TRESORERIE DE GORRON FERME DEFINITIVEMENT SES PORTES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Mairie de GORRON : 1^{er} et 4^{ème} mardi de chaque mois
De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.30.10.58

Mairie de LANDIVY : 2^{ème} jeudi de chaque mois
De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.05.42.05

Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3^{ème} vendredi de chaque mois
De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02.43.08.01.79

HORAIRES D'OUVERTURE

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	16 h 30 – 18 h 30 15 h – 18 h 30 16 h 30 – 18 h 30 10 h – 13 h	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	12 h 40 – 15 h 11 h 10 – 13 h 10	 LA POSTE	



*Le Maire et le
Conseil Municipal
vous souhaitent une
bonne et heureuse
année 2021*

Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication
Tél : 02 43 05 31 47 fax : 02 43 05 30 50 mail : mairie-montaudin@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :
mardi - mercredi - jeudi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h
Vendredi et samedi : 9 h – 12 h

La mairie est fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi.